



DÉPARTEMENT FORMATION FÉDÉRALE
La formation des bénévoles au service du Tir sportif

FORMATION CONTINUE DES CADRES BÉNÉVOLES

CALENDRIER NATIONAL

2017-2018

Version du 01.09.2017

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

38, rue Brunel - 75017 Paris - Tél. : 01 58 05 45 45 - Télécopie : 01 55 37 99 93 - www.fftir.org

Calendrier national 2017-2018

Le département formation fédérale vous présente les formations continues des cadres bénévoles ouvertes au niveau national pour la saison 2017-2018.

Intitulé	Lieu	Durée	Date	Prérequis*	Responsable	État**
UF alternance et tutorat	Hallennes-lez- Haubourdin	16 h	11-12.11.2017	BFI	Frédéric Lamolle (06 13 93 91 72) Martial Anstett (06 08 04 93 50)	Inscriptions closes
CS Handi-tir	Kerpape	20 h	24-26.11.2017	BFI	Marie-Claire Gallet (06 82 94 08 53) Isabelle Burgot (06 10 43 44 93) Patrick Leturgez 06 25 26 91 39	Inscriptions closes
Formation continue CS Arbalète field	Châteauroux	16 h	25-26.11.2017	CS Arbalète field	Jacques Brulet (06 16 33 43 55)	Inscriptions closes
UF préparation mentale (« Duo gagnant »)	Fleury-les-Aubrais	20 h	15-17.12.2017	BFI	Mickael Denniel (06 89 82 49 02) Julien Boutmard (06 73 42 22 43)	Inscriptions ouvertes
UF alternance et tutorat	Longvic	16 h	13-14.01.2018	BFI	Frédéric Lamolle (06 13 93 91 72)	Inscriptions ouvertes
UF simulateur de tir (Scatt)	Beaulieu	20 h	26-28.01.2018	BFI	Jean-François Roselier (06 80 18 90 07)	Inscriptions ouvertes
CS Pistolet 50 m	Châteauroux	16 h	10-11.03.2018	BFI	Julien Boutmard (06 73 42 22 43)	Inscriptions ouvertes
CS Para-tir	Ostwald	20 h	23-25.03.2018	CS accueil des publics en situation de handicap ou CS Handi-tir	Isabelle Burgot (06 10 43 44 93) Martial Chaussé (06 09 08 90 63) Jacques Meuret (06 07 16 46 95)	Inscriptions ouvertes
UF préparation mentale (« Duo gagnant »)	Marseille	20 h	16-18.03.2018	BFI	Mickael Denniel (06 89 82 49 02) Frédéric Lamolle (06 13 93 91 72)	Inscriptions ouvertes
UF méthodologie de l'entraînement	Couzon au Mont d'Or	16 h	14-15.04.2018	BFI	Martine Guépin (06 14 58 78 43)	Inscriptions ouvertes
UF pédagogie, mental et performance	Châteauroux	16 h	25-26.05.2018	BFE2 ou UF « Duo gagnant »	Mickael Denniel (06 89 82 49 02)	Inscriptions ouvertes

* Vérifier dans les fiches individuelles de présentation des actions les possibilités éventuelles de dérogation.

** La colonne « état » du présent document est actualisée régulièrement en fonction de l'avancement de la formation (en cours d'élaboration, inscriptions ouvertes, inscriptions closes, formation terminée, reportée ou annulée). D'autres formations sont susceptibles d'être ouvertes au cours de la saison.

Pour tout renseignement sur les actions de formation continue des cadres bénévoles, vous pouvez contacter Julien Boutmard (06 73 42 22 43 – jboutmard@fftir.org).

Modalités pratiques :

Frais pédagogiques : ils s'élèvent à 40 € par stagiaire et par demi-journée de formation à régler lors de l'inscription par chèque à l'ordre de la FFTir. Pour les unités de formation préparation mentale (le « Duo gagnant »), il sera demandé une participation supplémentaire de 100 € pour la prise en charge du tireur accompagnant le stagiaire. Dans le cas d'un désistement 48 h avant le début de la formation, les frais pédagogiques ne seront pas remboursés.

Hébergement et restauration : la FFTir propose et prend à sa charge un hébergement en chambre simple en hôtel (sauf pour les unités de formation préparation mentale (le « Duo gagnant ») où l'hébergement sera en chambre double compte tenu de la nécessité de venir, pour les stagiaires, accompagnés par un tireur. Pour ces actions, une possibilité d'hébergement en chambre simple est proposée, mais avec un supplément de 50 €. La restauration pendant le stage est à la charge de la FFTir.

Frais de déplacement : ils sont à la charge des stagiaires. Les clubs et les ligues peuvent cependant participer à ces frais selon leurs propres modalités. Des aides sont, en effet, attribuables pour la formation de l'encadrement technique lors des demandes annuelles dans le cadre des subventions du Centre national pour le développement du sport (CNDS).

**Coupon-réponse à retourner à la FFTir 38, rue Brunel 75017 PARIS
à l'attention d'Annick Collignon (secrétariat formation fédérale) : acollignon@fftir.org**

✂.....
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Mail : _____
Diplôme : _____

Souhaite participer à la formation :

- Unité de formation alternance et tutorat (Hallennes-lez-Haubourdin)
- Certificat de spécialité Handi-tir
- Recyclage Certificat de spécialité Arbalète field
- Unité de formation préparation mentale (le « Duo gagnant » Fleury-les-Aubrais)
- Unité de formation alternance et tutorat (Longvic)
- Unité de formation de formation simulateur de tir (Scatt)
- Certificat de spécialité Pistolet 50 m
- Certificat de spécialité Para-tir
- Unité de formation préparation mentale (le « Duo gagnant » Marseille)
- Unité de formation méthodologie de l'entraînement
- Unité de formation pédagogie, mental et performance

Hébergement souhaité :

- Personne en situation de handicap :

Unité de formation alternance et tutorat

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'accéder à la fonction de tuteur et d'organiser l'alternance dans le cadre des formations fédérales (animateur et initiateur de club, entraîneur fédéral, CQP).

Dates : le stage se déroule du samedi 11 au dimanche 12 novembre 2017.

Lieu : ligue régionale Nord/Pas-de-Calais – 270, rue des Bourreliers – ZAC du Moulin Lamblin
59320 HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN
Tél. : 03 20 07 32 84

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 160 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- samedi 11 novembre 2017 de 9 h 00 à 18 h 00,
- dimanche 12 novembre 2017 de 9 h 00 à 16 h 00.

L'alternance entre des regroupements sur des temps de formation et des temps de pratique en club est une obligation qui est au cœur des nouveaux dispositifs de formation. Comprendre les enjeux de l'alternance et se former à la fonction de tuteur est devenu une nécessité, mais il s'agit surtout d'une opportunité pour améliorer les dispositifs de formation existants et pour valoriser les compétences et l'expérience des formateurs au sein des clubs.

Les thèmes développés :

- le contexte et les concepts clés de l'alternance,
- l'organisation de l'alternance et du tutorat (expérimentation des outils),
- la formation de tuteur avec une mise en pratique.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs (la formation est également ouverte aux membres des équipes techniques régionales et formateurs investis dans la formation de cadres après accord du RFL ou du CTIR). Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 15 octobre 2017.

Formateurs : Frédéric Lamolle et Martial Anstett.

Certificat de spécialité Handi-tir

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'accueillir et d'encadrer dans le cadre de la découverte et de l'initiation les personnes en situation de handicap.

Dates : le stage se déroule du vendredi 24 au dimanche 26 novembre 2017.

Lieu : Centre Mutualiste de rééducation et réadaptation fonctionnelles de Kerpape – 92 rue de l'Anse du Stole – 56270 PLOEMEUR
Tél. : 02 97 82 60 60

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 200 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 24 novembre 2017 de 14 h 00 à 18 h 00,
- samedi 25 novembre 2017 de 9 h 00 à 18 h 00,
- dimanche 26 novembre 2017 de 9 h 00 à 16 h 00.

Le programme de la formation est articulé en Unités de compétences (UC) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation, tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto formation (envoi de documents en amont du stage) ou en formation de type « FOAD ». Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (pédagogie pratique, technique et sécurité spécifiques) ; le rôle institutionnel du formateur ne doit pas être abordé, puisque ce sujet a déjà été traité lors de la formation initiale.

Les différentes UC :

- UC1 : compétence à promouvoir la discipline,
- UC2 : compétence à organiser la sécurité de la pratique,
- UC3 : compétence à faire découvrir la discipline,
- UC4 : compétence à organiser un apprentissage,
- UC5 : compétence à organiser une compétition.

Les thèmes développés :

- l'approche globale du handicap,
- le contexte institutionnel (sportif et en lien avec le handicap) pour trouver les bons partenaires et mener à bien des projets,
- l'accueil,
- l'adaptation des installations et du matériel pédagogique,
- organisation des apprentissages,
- les différents types de pratiques loisir, compétition.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet), ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue. Les stagiaires pourront également apporter le matériel qu'ils utilisent dans l'encadrement des publics en situation de handicap de façon à faire profiter les autres stagiaires de leur expérience.

Critères de sélection : 12 places sont ouvertes au niveau national (selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis).

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 29 octobre 2017.

Formateurs : Marie-Claire Gallet, Isabelle Burgot et Patrick Leturgez.

Formation continue Certificat de spécialité Arbalète field

Objectif : développer les compétences permettant l'encadrement du tir à l'Arbalète field en compétition.

Dates : le stage se déroule les samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017.

Lieu : Centre national de tir sportif de Châteauroux – La Martinerie – Bâtiment de commandement
Cité des jardins – RD 925 – 36130 DÉOLS
Tél. : 06 47 57 08 14

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive des candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 160 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de fournitures : les cibles sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- samedi 25 novembre 2017 de 9 h 00 à 18 h 30,
- dimanche 26 novembre 2017 de 8 h 30 à 16 h 30.

Les thèmes développés :

- évolutions et modifications du règlement Arbalète field,
- principales anomalies réglementaires ou comportementales rencontrées par les arbitres lors des championnats de France à l'Arbalète field,
- conséquences pour les formateurs,
- les écoles de tir à l'Arbalète field et leur intégration dans le cycle des « Cibles Couleurs »,
- les compétitions par équipe (tactiques et motivations),
- rappel des fondamentaux techniques et pédagogiques,
- réponses aux questions sur les performances techniques des matériels (à recevoir avant la formation),
- études de cas avec débat des participants (difficulté en cours ou résolue présentée par les participants, à recevoir avant la formation).

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à l'Arbalète field équipé pour le tir en salle, ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : 12 places sont ouvertes au niveau national (selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis).

Prérequis : le Certificat de spécialité Arbalète field est exigible à l'entrée en formation, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue.

Date limite d'inscription : 29 octobre 2017.

Formateur : Jacques Brulet.

Unité de formation préparation mentale (le « Duo gagnant »)

Objectif : s'approprier les compétences théoriques et pratiques permettant une approche de la préparation mentale au sein d'un duo entraîneur-tireur.

Dates : le stage se déroule du vendredi 15 au dimanche 17 décembre 2017.

Lieu : Centre de tir régional – 154, rue des Fossés – 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Tél. : 02 38 83 50 62.

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 260 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 15 décembre 2017 de 13 h 00 à 19 h 00,
- samedi 16 décembre 2017 de 9 h 00 à 19 h 00,
- dimanche 17 décembre 2017 de 9 h 00 à 13 h 00.

Les thèmes développés : cette formation a pour but d'optimiser la collaboration entre l'entraîneur et le tireur. Une meilleure compréhension des mécanismes du mental permet bien souvent de progresser dans la performance sportive. Chaque duo entraîneur-entraîné se lancera dans un « Fil rouge » sur une durée de deux jours et demi.

Un temps de formation et surtout de pratique traitera de :

- la communication entre entraîneur et entraîné,
- la transmission des consignes,
- la construction d'une séquence de tir efficace,
- la concentration,
- la préparation avant match,
- l'individualisation de l'entraînement.

Cette expérience forte et unique amènera une vision complémentaire à vos pratiques actuelles.

Matériel et conditions requis : la participation à cette action de formation suppose que chaque stagiaire soit accompagné par un tireur qu'il entraîne habituellement au sein de son club (tout niveau à partir de Cadet). La mise en œuvre des éléments de la préparation mentale tout au long de la formation sera réalisée par le biais d'exercices pratiques au pas de tir avec des binômes entraîneur-tireur. Les stagiaires et les tireurs sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet), ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 19 novembre 2017.

Formateurs : Mickaël Denniel et Julien Boutmard.

Unité de formation alternance et tutorat

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'accéder à la fonction de tuteur et d'organiser l'alternance dans le cadre des formations fédérales (animateur et initiateur de club, entraîneur fédéral, CQP).

Dates : le stage se déroule du samedi 13 au dimanche 14 janvier 2018.

Lieu : Club de tir de la police de Côte-d'Or – 7 bis, chemin de la Colombière – 21000 LONGVIC
Tél. : 03 80 31 87 57

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 160 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- samedi 13 janvier 2018 de 9 h 00 à 18 h 00,
- dimanche 14 janvier 2018 de 9 h 00 à 16 h 00.

L'alternance entre des regroupements sur des temps de formation et des temps de pratique en club est une obligation qui est au cœur des nouveaux dispositifs de formation. Comprendre les enjeux de l'alternance et se former à la fonction de tuteur est devenu une nécessité, mais il s'agit surtout d'une opportunité pour améliorer les dispositifs de formation existants et pour valoriser les compétences et l'expérience des formateurs au sein des clubs.

Les thèmes développés :

- le contexte et les concepts clés de l'alternance,
- l'organisation de l'alternance et du tutorat (expérimentation des outils),
- la formation de tuteur avec une mise en pratique.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs (la formation est également ouverte aux membres des équipes techniques régionales et formateurs investis dans la formation de cadres après accord du RFL ou du CTIR). Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 10 décembre 2017.

Formateur : Frédéric Lamolle.

Unité de formation simulateur de tir (Scatt)

Objectif : s'approprier les compétences théoriques et pratiques permettant d'utiliser un simulateur de tir de type Scatt.

Dates : le stage se déroule du vendredi 26 au dimanche 28 janvier 2018.

Lieu : Tir sportif Beaulieu Emblavez – Rue du Pont Blanc – 43800 BEAULIEU

Tél. : 04 71 08 16 89

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 160 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 26 janvier 2018 de 14 h 00 à 18 h 00,
- samedi 27 janvier 2018 de 8 h 00 à 18 h 00,
- dimanche 28 janvier 2018 de 8 h 00 à 12 h 00.

Les thèmes développés :

- intérêts dans l'entraînement actuel et lien avec la technique de tir,
- principe général de fonctionnement (théorie et pratique) : installation et fonctions du capteur et analyse des fonctionnalités les plus intéressantes.

Mise en œuvre du simulateur tout au long de la formation par le biais d'exercices pratiques sur le groupe de stagiaires.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre simulateur de tir de type Scatt MX2, ainsi que leur propre matériel de tir à 10 ou 25/50 m (carabine ou pistolet) et leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 17 décembre 2017.

Formateur : Jean-François Roselier.

Certificat de spécialité Pistolet 50 m

Objectif : s'approprier les compétences permettant l'encadrement du tir au Pistolet 50 m.

Dates : le stage se déroule les samedi 10 et dimanche 11 mars 2018.

Lieu : Centre national de tir sportif de Châteauroux – La Martinerie – Bâtiment de commandement
Cité des jardins – RD 925 – 36130 DÉOLS
Tél. : 06 47 57 08 14

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive des candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 160 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de fournitures : les cibles sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- samedi 10 mars 2018 de 9 h 00 à 18 h 30,
- dimanche 11 mars 2018 de 8 h 30 à 16 h 30.

Le programme de la formation est articulé en Unités de compétences (UC) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation, tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto formation (envoi de documents en amont du stage) ou en formation de type « FOAD ». Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (pédagogie pratique, technique et sécurité spécifiques) ; le rôle institutionnel du formateur ne doit pas être abordé, puisque ce sujet a déjà été traité lors de la formation initiale.

Les différentes UC :

- UC1 : compétence à promouvoir la discipline,
- UC2 : compétence à organiser la sécurité de la pratique et des participants,
- UC3 : compétence à faire découvrir et initier la discipline,
- UC4 : compétence à organiser un apprentissage,
- UC5 : compétence à organiser une compétition.

Les thèmes développés :

- connaissances réglementaires de la discipline,
- transfert du 10 m au 50 m,
- principe du tir à balles,
- progression pédagogique au pistolet 50 m,
- adaptation du matériel (crosse, détente, organe de visée).

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir au Pistolet 50 m, ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 11 février 2018.

Formateur : Julien Boutmard.

Certificat de spécialité Para-tir

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'encadrer l'activité Para-tir dès les premiers niveaux de compétition.

Dates : le stage se déroule du vendredi 23 au dimanche 25 mars 2018.

Lieu : Société de tir d'Ostwald – Quai Olida – 67540 OSTWALD

Tél. : 03 88 65 12 95

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 200 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 23 mars de 14 h 00 à 18 h 00,
- samedi 24 mars de 9 h 00 à 18 h 00,
- dimanche 25 mars de 9 h 00 à 16 h 00.

Le programme de la formation est articulé en Unités de compétences (UC) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation, tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto formation (envoi de documents en amont du stage) ou en formation de type « FOAD ». Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (pédagogie pratique, technique et sécurité spécifiques) ; le rôle institutionnel du formateur ne doit pas être abordé, puisque ce sujet a déjà été traité lors de la formation initiale.

Les différentes UC :

- UC1 : compétence à promouvoir la discipline,
- UC2 : compétence à organiser la sécurité de la pratique et des participants,
- UC3 : compétence à faire découvrir la discipline,
- UC4 : compétence à organiser un apprentissage,
- UC5 : compétence à organiser une compétition.

Les thèmes développés :

- organigramme FFTir et présentation des départements en lien avec le Handi-tir et Para-tir, contacts,
- RGS : disciplines et catégories Para-tir,
- point spécifique sur le matériel autorisé ou obligatoire pour les disciplines Pistolet et Carabine,
- classifications nationale et internationale,
- installations sportives,
- facteurs de performance et handicap,
- pédagogie adaptée,
- mise en place du tireur au pas de tir.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet), ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue. Les stagiaires pourront également apporter le matériel qu'ils utilisent dans l'encadrement des publics en situation de handicap de façon à faire profiter les autres stagiaires de leur expérience.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur, le CS handi tir ou les justificatifs permettant de mettre en avant les compétences dans l'accueil des publics en situation de handicap sont exigibles à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 23 février 2018.

Formateurs : Isabelle Burgot, Martial Chaussé et Jacques Meuret.

Unité de formation préparation mentale (le « Duo gagnant »)

Objectif : s'approprier les compétences théoriques et pratiques permettant une approche de la préparation mentale au sein d'un duo entraîneur-tireur.

Dates : le stage se déroule du vendredi 16 au dimanche 18 mars 2018.

Lieu : Stand de tir municipal des Trois Lucs – 39, avenue Alfred Blachere – 13012 MARSEILLE
Tél. : 04 91 93 58 88

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 260 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 16 mars 2018 de 13 h 00 à 19 h 00,
- samedi 17 mars 2018 de 9 h 00 à 19 h 00,
- dimanche 18 mars 2018 de 9 h 00 à 13 h 00.

Les thèmes développés : cette formation a pour but d'optimiser la collaboration entre l'entraîneur et le tireur. Une meilleure compréhension des mécanismes du mental permet bien souvent de progresser dans la performance sportive. Chaque duo entraîneur-entraîné se lancera dans un « Fil rouge » sur une durée de deux jours et demi.

Un temps de formation et surtout de pratique traitera de :

- la communication entre entraîneur et entraîné,
- la transmission des consignes,
- la construction d'une séquence de tir efficace,
- la concentration,
- la préparation avant match,
- l'individualisation de l'entraînement.

Cette expérience forte et unique amènera une vision complémentaire à vos pratiques actuelles.

Matériel et conditions requis : la participation à cette action de formation suppose que chaque stagiaire soit accompagné par un tireur qu'il entraîne habituellement au sein de son club (tout niveau à partir de Cadet). La mise en œuvre des éléments de la préparation mentale tout au long de la formation sera réalisée par le biais d'exercices pratiques au pas de tir avec des binômes entraîneur-tireur. Les stagiaires et les tireurs sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet), ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 18 février 2018.

Formateurs : Mickaël Denniel et Frédéric Lamolle.

Unité de formation méthodologie de l'entraînement

Objectif : le thème principal de cette action de formation continue est centré sur la méthodologie de l'entraînement.

Dates : le stage se déroule du samedi 14 au dimanche 15 avril 2018.

Lieu : Tir Olympique Lyonnais – Chemin Saint-Léonard – 69270 COUZON AU MONT D'OR
Tél. : 04 78 22 41 20

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 160 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- samedi 14 avril 2018 de 9 h 00 à 18 h 00,
- dimanche 15 avril 2018 de 9 h 00 à 16 h 00.

Les thèmes développés :

- comment définir le public et détecter les différents niveaux ?
- comment classer et revisiter les connaissances sur les différentes thématiques ?
- comment concevoir des exercices (théorie et pratique) ?
- comment insérer les exercices dans une séance et dans une planification à moyen et long terme (cycle et saison) ?

Mise en œuvre au pas de tir tout au long de la formation par le biais d'exercices pratiques sur une population de tireurs de niveau ligue, ainsi que sur le groupe de stagiaires.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet), ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à l'engagement d'inscription à la prochaine formation d'initiateur.

Date limite d'inscription : 18 mars 2018.

Formateur : Martine Guépin.

Unité de formation pédagogie, mental et performance

Objectif : optimiser les méthodes d'apprentissage pour un travail individuel ou en groupe.

Dates : le stage se déroule du vendredi 25 au samedi 26 mai 2018.

Lieu : Centre national de tir sportif de Châteauroux – La Martinerie – Bâtiment de commandement
Cité des jardins – RD 925 – 36130 DÉOLS
Tél. : 06 47 57 08 14

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 120 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- vendredi 25 mai 2018 de 13 h 00 à 19 h 00,
- samedi 26 mai 2018 de 8 h 30 à 17 h 00.

Les thèmes développés : cette formation a pour but d'optimiser les méthodes d'apprentissage en groupe ou en individuel. Elle permet de voir ou revoir les incontournables d'une pédagogie efficace et d'apprendre à individualiser l'entraînement pour des profils de tireurs parfois bien différents. Pour compléter ces bases, des outils favorisant un mental plus fort seront construits à partir du besoin de chaque entraîneur.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m (carabine ou pistolet), ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis.

Prérequis : le Brevet fédéral d'entraîneur 2^e degré validé après 2014 ou l'Unité de formation le « Duo gagnant » sont exigibles à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation.

Date limite d'inscription : 22 avril 2018.

Formateur : Mickaël Denniel.